

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Aout 1897,

Numéro II.

BULLETIN

* * Canada.—Dimanche dernier, 25 juillet, a eu lieu, à la Cathédrale de Montréal, l'intronisation de Mgr Paul Bruchési. Cette belle cérémonie avait attiré une nombreuse affluence de fidèles. C'est à M. le Supérieur du Séminaire qu'était échue la mission d'indiquer la signification canonique de cet acte, et Monseigneur, parlant du trône, a, en termes émus, demandé que dans les jours, qui vont précéder son sacre, on fasse pour lui de vives prières.

On sait que sa consécration a dû être reculée au 8 août, ce qui a reporté les retraites du clergé au 15 et au 22 août.

Dans les armes choisies par Monseigneur Bruchési se trouve le Sacré-Cœur, dévotion pour laquelle le nouveau prélat a une inclination particulière, confirmée encore par l'heureuse coïncidence du 25 juin, fête du Sacré-Cœur, jour où son élévation à l'épiscopat a été signée par le Souverain Pontife.

—Une dépêche de Londres signale la présence en cette ville de M. W. Laurier, revenu de France pour se rencontrer avec Monseigneur Merry del Val.

—Le séjour en France du premier ministre du Canada a été marquée par sa réception au Havre où le président de la République est en villégiature. Il a été nommé Grand officier de la Légion d'honneur. On sait qu'il a été également reçu par le ministre des affaires étrangères.

* * *

* * Etats-Unis.—Le nouveau tarif officiel des Douanes des Etats-Unis a été mis en vigueur samedi dernier. Il constitue une véritable prohibition pour les produits canadiens et causera un grand dommage à notre commerce.

* * *

* * La guerre gréco-turque.—Il est assez difficile, au milieu des dépêches contradictoires adressées de Londres, de Berlin, de Constantinople, de savoir exactement l'état de la situation. La guerre est-elle finie? les conditions de paix imposées par les puissances sont-elles acceptées du Sultan? quelles sont les conditions? A tant de questions qu'il serait imprudent de déclarer résolues. La vérité est que la guerre entre la Turquie et la Grèce est véritablement terminée. Il est non moins vrai que le Sultan a accepté la plus importante des conditions fixées par les puissances, celle relative à la non-occupation de la Thessalie; mais le sort de la Crète n'est pas encore fixé et il ne semble pas que le choix du nouveau gouverneur turc rencontre toutes les sym-